



TROILUS

TROILUS GOLD CORP.

RAPPORT DE GESTION

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminés
les 30 avril 2020 et 2019

Rapport de gestion

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 avril 2020

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Troilus Gold Corp. (« nous », « notre », « nos », « Troilus » ou la « Société ») pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 avril 2020 et devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires condensés de la Société pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 avril 2020, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 juillet 2019. Les états financiers de Troilus et les notes annexes ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Certaines mesures non conformes aux IFRS sont utilisées dans le présent rapport de gestion et sont clairement présentées comme telles. Des informations additionnelles, notamment nos communiqués de presse, ont été déposées par voie électronique sur SEDAR et sont disponibles en ligne sous le profil de la Société sur www.sedar.com ou sur notre site Web, www.troilusgold.com. www.sedar.com.

Ce rapport de gestion rend compte de nos activités jusqu'au 4 juin 2020, sauf indication contraire. Les références à premier, deuxième et troisième trimestre de 2020, ou à T1, T2 et T3 2020, et à premier, deuxième et troisième trimestre de 2019, ou à T1, T2 et T3 2019, désignent les trimestres terminés le 31 octobre 2019, le 31 janvier et le 30 avril 2020, et le 31 octobre 2018, le 31 janvier et le 30 avril 2019, respectivement. Sauf indication contraire, toutes les sommes indiquées dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Blake Hylands, géologue, vice-président, Exploration de Troilus, est la personne qualifiée à l'interne conformément au Règlement 43-101 et il a examiné et approuvé les renseignements de nature scientifique et technique qui figurent dans le présent rapport de gestion. M. Hylands est un employé de Troilus et n'est donc pas considéré comme indépendant au sens du Règlement 43-101.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

À l'exception des déclarations liées à des faits historiques concernant Troilus, certaines informations contenues dans ce rapport de gestion constituent de l'information prospective au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. L'information prospective inclut, sans s'y limiter, les déclarations qui portent sur des événements possibles, le futur cours de l'or, l'estimation des réserves minérales et des ressources minérales, la valorisation et l'expansion éventuelles des ressources minérales, la matérialisation des estimations des réserves minérales et des ressources minérales, le calendrier et le volume de la production future estimée, les coûts de production, les dépenses d'investissement, les coûts et le calendrier de la mise en valeur des projets et des nouveaux gisements, la réussite des activités de prospection, de mise en valeur et d'exploitation minière, les délais d'obtention des permis, les fluctuations des taux de change, les besoins de capitaux supplémentaires, la réglementation gouvernementale régissant les activités minières, les risques environnementaux, les frais de remise en état imprévus, les litiges relatifs aux titres de propriété et aux réclamations et les limites liées à la couverture d'assurance, l'incidence du nouveau coronavirus (COVID-19) et les incertitudes considérables entourant les répercussions géographiques, sociales et économiques qu'auront sa propagation à l'échelle mondiale sur la Société. On reconnaît l'information prospective à l'emploi de termes tels que « anticipe », « croit », « prévoit », « s'attend à », « suggère », « a l'intention de », « indique », « vise à », « estimations », « prévisions », « occasion », « perspectives », « potentiel », « projeté », « prévu », « budgété »,

« calendrier », « stratégie », « étude » (y compris, et sans s’y limiter, les études de « faisabilité » ou de « préfaisabilité »), « cibles » ou « modèles », à des variations de ces termes ou à l’emploi de termes similaires, ou à la description de certaines mesures, certains événements ou certains résultats qui « peuvent », « pourront », « pourraient », « doivent », « devront », « devraient » être prises, se produire ou être atteints, ou à l’emploi d’autres expressions similaires. L’information prospective s’appuie nécessairement sur un certain nombre d’estimations et d’hypothèses qui, bien qu’elles soient considérées comme raisonnables par Troilus et ses conseillers professionnels externes à la date où l’information est communiquée, sont, de par leur nature, assujetties à d’importantes incertitudes et éventualités d’ordre commercial, économique et concurrentiel. Rien ne garantit que les déclarations prospectives se révéleront exactes, étant donné que les résultats réels et les événements futurs peuvent différer sensiblement de ceux avancés dans les déclarations prospectives.

Les informations prospectives sont fournies afin de donner de l’information concernant les attentes et les plans de la direction pour l’avenir. Toutes les informations prospectives fournies dans le présent rapport de gestion sont visées par cette mise en garde ainsi que par les mises en garde figurant dans les autres documents que nous avons déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, notamment, mais sans s’y limiter, celles figurant dans la section sur les risques et incertitudes de la notice annuelle en date du 17 octobre 2019 et de la circulaire de la direction en date du 8 novembre 2019 (toutes deux déposées sur SEDAR) et dans ce rapport de gestion. Les facteurs susmentionnés ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs susceptibles d’influer sur la Société. Les analyses économiques (y compris les estimations des réserves minérales et des ressources minérales) intégrées aux rapports techniques sont basées sur des hypothèses et des projections concernant les cours des produits de base, les coûts, les ventes, les revenus et d’autres facteurs qui sont susceptibles de changer nettement en très peu de temps. Par conséquent, l’information économique contenue dans un rapport technique peut rapidement devenir obsolète. Troilus décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les informations prospectives ou d’expliquer tout écart important entre les événements ultérieurs et ces informations prospectives, à moins que la législation et la réglementation applicables ne l’y obligent.

TERRAIN DE TROILUS GOLD

Le terrain de Troilus Gold est situé au nord-est du district minier de Val-d’Or, dans la ceinture de roches vertes de Frotêt-Evans, au Québec (Canada). Le terrain comprend 1 566 concessions minières et un bail minier topographié qui, ensemble, couvrent un total d’environ 84 000 hectares et comprennent l’ancienne mine Troilus.

Entre 1997 et 2010, Corporation minière Inmet (« Inmet ») a exploité la mine Troilus, qui a produit plus de 2 000 000 onces d’or et 70 000 tonnes de cuivre. Inmet a mis en service l’usine Troilus en 1996; elle a atteint la production commerciale en avril 1997 à un taux de 10 000 tonnes par jour, avec des taux de récupération de 86 % pour l’or et de 90 % pour le cuivre, ainsi qu’une teneur du concentré de 18 % pour le cuivre, et a finalement atteint la marque des 18 000 tonnes de production par jour. First Quantum Minerals Ltd. (« First Quantum ») a acquis le terrain de Troilus Gold dans le cadre de son acquisition d’Inmet en 2013.

Le terrain de Troilus Gold a été acquis en diverses transactions. La première a consisté en l’acquisition de 81 concessions minières de First Quantum et d’un bail minier topographié qui, ensemble, couvrent un total d’environ 4 700 hectares et incluent l’ancienne mine Troilus. La deuxième transaction a consisté en l’acquisition de 209 concessions minières d’Emgold Mining Corporation (« Emgold ») couvrant environ 11 300 hectares (voir le communiqué de presse du 28 novembre 2018 intitulé « Troilus Gold Corp. to

Triple Land Position With Acquisition of Troilus North Project From Emgold Mining Corporation » ainsi que celui du 5 décembre 2018 intitulé « Troilus Gold Corp. Completes Acquisition of Troilus North Project from Emgold Mining Corporation »). La transaction suivante a consisté en l'acquisition de trois concessions minières d'O3 Mining Inc. (« O3 ») à l'intérieur des limites du bloc nord du terrain de Troilus Gold, couvrant environ 150 hectares. Au cours du T3 2020, la Société a acquis 627 concessions d'O3 représentant environ 33 000 hectares. En outre, la Société a jalonné 646 concessions couvrant une zone d'environ 35 000 hectares.

La Société a aussi un bureau local dans la ville de Chibougamau (Québec), ainsi qu'un centre d'information à Mistissini, ville de la Nation Crie.

ACCOMPLISSEMENTS ET PERSPECTIVES

Depuis novembre 2017, la Société :

- a obtenu environ 66 millions de dollars grâce à un solide bassin d'actionnaires institutionnels, dont 12,8 millions de dollars obtenus au moyen d'un placement privé d'actions ordinaires et d'actions accréditives au cours du T3 2020;
- a conclu l'acquisition du terrain de Troilus Gold auprès de First Quantum;
- a conclu l'acquisition et la construction d'un camp de prospection pour 50 personnes, et en a fait passer la capacité à 75 personnes;
- a signé une entente préalable à la mise en valeur avec la Nation Crie de Mistissini;
- a ouvert un centre d'information à Mistissini et un bureau à Chibougamau;
- a publié une mise à jour de l'estimation de ses ressources minérales en novembre 2019, faisant état d'une augmentation de 69 % par rapport à l'estimation des ressources minérales publiée précédemment en 2018 dans la catégorie des ressources en fosse indiquées, de même que de ressources minérales indiquées estimées totales de 4,71 millions d'onces d'équivalent or et de ressources minérales présumées estimées totales de 1,76 million d'onces d'équivalent or;
- est passée avec succès de la Bourse de croissance TSX à la Bourse de Toronto (TSX);
- a effectué l'acquisition de 209 concessions minières supplémentaires adjacentes au terrain de Troilus Gold auprès d'Emgold;
- a acquis trois concessions minières d'O3 à l'intérieur des limites du bloc nord du projet Troilus;
- a acquis 627 concessions d'O3 et jalonné 646 concessions principalement au sud des concessions existantes de la Société;
- a réalisé environ 80 000 mètres de forage, dans quatre programmes;
- a continué de compiler des données, des vérifications et des travaux de conception qui seront intégrés dans une évaluation économique préliminaire (« ÉÉP ») dont la publication est prévue à l'été 2020.

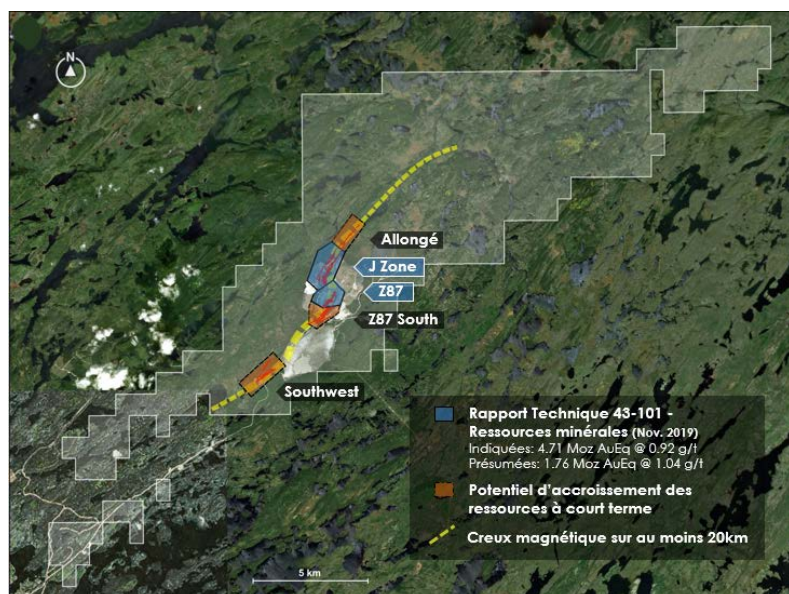
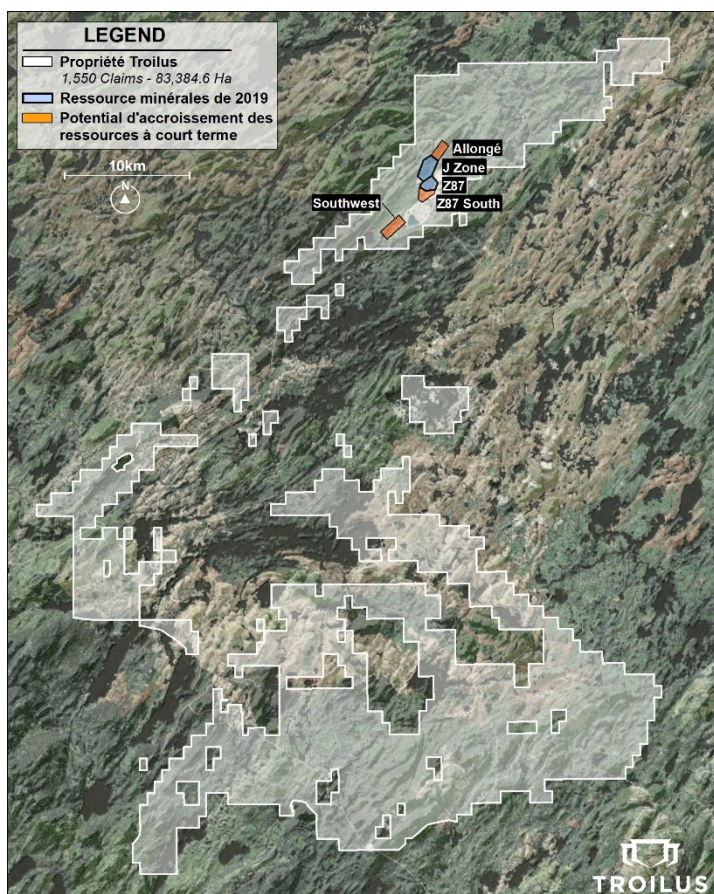
En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'éclosion de la nouvelle souche de coronavirus, et l'affection appelée « COVID-19 », constituaient une pandémie mondiale, et partout dans le monde les gouvernements ont pris des mesures législatives pour combattre sa propagation. Les gouvernements du Québec et de l'Ontario ont tous deux décrété la fermeture des services non essentiels en mars 2020, ce qui a amené la Société à réduire au minimum les activités non essentielles sur les sites et à fermer temporairement son siège social de Toronto, le bureau de Chibougamau et le centre d'information de Mistissini. La Société s'est préoccupée en priorité de la santé et de la sécurité de ses employés et sous-traitants ainsi que des communautés situées à proximité de ses sites. Les employés de la Société ont adopté le télétravail durant ces fermetures, et l'arrêt physique n'a pas modifié l'échéancier

prévu pour la publication de l'ÉÉP de la Société. Cela dit, la Société surveille de près l'évolution de la pandémie de COVID-19 et se prépare à composer avec les incidences potentielles futures de la pandémie sur la prospection de ses terrains.

Après la fin du trimestre :

- En raison de la COVID-19, la Société a reporté son programme de forage prévu à l'origine au printemps et à l'été 2020, et prévoit reprendre le forage à l'automne 2020 ou plus tôt si cela est possible; la Société prévoit un programme de prospection sur le terrain à l'été pour obtenir une meilleure compréhension des concessions récemment acquises;
- dans le cadre de ses plans de reprise des activités, la Société a commencé à mettre en œuvre diverses mesures de distanciation physique pour assurer la santé et la sécurité de ses employés et de ses sous-traitants sur le terrain et dans ses bureaux;
- la Société prévoit publier son ÉÉP plus tard cette année, de même qu'une estimation révisée de ses ressources minérales qui tiendra compte des résultats de forage dans la zone Sud-Ouest;
- la Société continuera de travailler à une étude de préfaisabilité.

ACTIVITÉS DE PROSPECTION



Le programme de forage de 36 000 mètres de 2019 a été achevé en juillet 2019. Il a pris en considération les 209 concessions minières supplémentaires d'Emgold et a été effectué en deux phases, conçues pour réduire les risques et étendre les ressources minérales déjà importantes définies par la Société en novembre 2018. Le programme visait également à poursuivre l'expansion des ressources minérales

potentielles contenues dans les fosses près de la surface, ainsi qu'à confirmer et à étendre le prolongement de la minéralisation historique en profondeur et selon son orientation sous l'ancienne mine Troilus.

Les résultats de la zone Z87 Sud démontre clairement une continuité minérale qui s'étend vers le sud au-delà des frontières de la zone Z87. Les cibles de forage 2019 de la zone Z87 Sud ont étendu la minéralisation sur plus de 600 mètres en longueur, et sur plus de 350 en profondeur, et la direction estime qu'il existe encore un excellent potentiel de croissance supplémentaire en raison d'une géologie et d'une géophysique favorables et du manque de densité de forage. La découverte de cette extension de la minéralisation résulte de la nouvelle compréhension par la Société de l'influence structurelle sur la minéralisation de l'ensemble du gisement et de la tendance régionale. En se basant sur des mesures saisies sur les affleurements et sur les parois à l'intérieur de la fosse exploitée, la Société a dirigé le forage plus à l'ouest, avec l'intention de cibler une zone minéralisée qu'elle soupçonnait d'avoir échappé aux activités de forage antérieures.

Les résultats de la zone J ont étendu de manière importante les frontières de la minéralisation connue au nord-est et au sud-ouest dans la zone J4, bien au-delà de l'ancienne fosse J4. Les recoupements moins profonds de certains trous sont considérés comme des prolongements de la zone minérale J5 voisine, ce qui suggère que les zones J4 et J5 pourraient s'avérer être une seule et même zone. Les résultats démontrent également une continuité près de la surface prolongeant la minéralisation jusqu'à 1,2 km au sud-ouest au-delà de la limite de l'ancienne fosse J5. La découverte de cette extension de la minéralisation résulte de la nouvelle compréhension par la Société de l'influence structurelle sur la minéralisation de l'ensemble du gisement et de la tendance régionale. La Société a commencé à définir de futures cibles de forage pour améliorer davantage la résolution et poursuivre la définition des frontières minérales en fonction de la tendance de Troilus.

La Société a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales, en vigueur le 31 octobre 2019. Les ressources minérales indiquées estimées totales sont passées à 4,71 millions d'onces d'équivalent or, et les ressources minérales présumées estimées totales sont passées à 1,76 million d'onces d'équivalent or. L'estimation des ressources minérales contenues dans les fosses dans la catégorie des ressources minérales indiquées a augmenté de 910 000 onces d'équivalent or par rapport à l'estimation précédente en date du 19 novembre 2018. La capacité souterraine a diminué de 24 %, alors que la teneur souterraine dans la catégorie des ressources minérales indiquées est passée de 1,5 g/t d'équivalent or à 1,86 g/t d'équivalent or par rapport à l'estimation des ressources minérales de 2018. Voir la section Estimations actuelles des ressources minérales.

En plus du programme de forage de 36 000 mètres achevé en juillet 2019, l'équipe de prospection a réalisé un petit programme de forage d'environ 2 500 mètres dans la zone Sud-Ouest en novembre et décembre 2019. Les sept trous de forage ont tous recoupé de l'or, y compris de l'or à teneur élevée, et ont démontré une géologie similaire à celle de la zone Z87. La zone est située à seulement 3,5 km au sud-ouest de la fosse Z87 et est facilement accessible à partir de la route menant à la mine existante. La Société a achevé un programme de forage plus ciblé d'environ 6 000 mètres dans cette zone, avec pour objectif d'élargir la zone couverte et de confirmer que la minéralisation observée est homogène dans l'ensemble de la zone. Les résultats du programme de février 2020, associés à ceux du programme de décembre 2019, continuent de démontrer une géologie similaire à celle de la zone minéralisée principale de la zone Z87 et viennent appuyer la thèse de la direction selon laquelle le terrain Troilus fait partie d'un énorme système à l'échelle régionale qui demeure largement sous-exploré.

En novembre 2019, la Société a soumis une évaluation environnementale au MELCC (ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec) concernant l'assèchement des fosses J4 et 87 du terrain Troilus. La Société a reçu des questions supplémentaires du ministère et lui a transmis ses réponses. S'il est approuvé, l'assèchement des fosses devrait nécessiter d'un à deux ans et permettra à la Société d'accéder à des cibles de forage qui sont actuellement sous l'eau et de poursuivre la prospection du terrain.

La Société prévoit entreprendre un petit programme de forage à une date ultérieure en 2020, lorsqu'il sera possible de le mener de façon pratique et sécuritaire. La Société a engagé les dépenses de prospection requises relativement au financement par actions accréditatives réalisé au T1 2020. À la suite du financement accréditif de la Société réalisé au T3 2020, la Société doit engager environ 5 500 000 \$ en dépenses de prospection admissibles avant décembre 2021. Au 30 avril 2020, la Société a engagé 1 206 992 \$ au titre de cette exigence, et elle prévoit engager les dépenses de prospection voulues avant l'échéance. À la fin de janvier 2020, avant la pandémie de COVID-19, la Société avait prévu des dépenses de plus de 12 000 000 \$ associées à la prospection et à l'étude de préfaisabilité pour le reste de l'année, sous réserve du financement. Compte tenu de la pandémie de COVID-19, la Société a réduit et reporté la plupart de ses plans de prospection à court terme, et revoit actuellement ses plans de prospection pour le reste de 2020, prévoyant des dépenses de prospection d'environ 7 000 000 \$ pour le reste de l'année civile. Ce chiffre est sujet à changement, à la hausse ou à la baisse, selon la capacité de financement et l'évolution de la pandémie de COVID-19 jusqu'à la fin de 2020.

Estimations actuelles des ressources minérales

ESTIMATIONS DES RESSOURCES MINÉRALES EN FOSSE ET SOUTERRAINES

Troilus Gold Corp. – projet Troilus

Au 31 octobre 2019

Classification	Tonnage (millions de tonnes)	Équivalent or (g/t)	Or (g/t)	Cuivre (%)	Argent (g/t)	Équivalent or contenu (milliers d'onces)	Or contenu (milliers d'onces)	Cuivre convenu (millions de livres)	Argent contenu (milliers d'onces)
Total – ressources minérales en fosse et souterraines									
Indiquées	159.1	0.92	0.78	0.09	1.19	4.71	3.97	301.15	6.07
Présumées	52.7	1.04	0.90	0.08	1.01	1.76	1.53	94.89	1.71
Total – ressources minérales en fosse									
Indiquées	140.8	0.80	0.67	0.08	1.19	3.61	3.02	242.70	5.39
Présumées	36.2	0.67	0.56	0.06	1.17	0.78	0.66	51.30	1.36
Total – ressources minérales en fosse de la zone Z87									
Indiquées	63.8	0.94	0.78	0.09	1.41	1.92	1.60	130.58	2.89
Présumées	12.6	0.70	0.59	0.06	1.48	0.29	0.24	17.11	0.60
Total – ressources minérales en fosse de la zone J (J4 et J5)									
Indiquées	77.0	0.68	0.57	0.07	1.01	1.69	1.42	112.12	2.50
Présumées	23.5	0.66	0.55	0.07	1.00	0.50	0.41	34.19	0.75
Total – ressources souterraines de la zone Z87									
Indiquées	18.3	1.86	1.62	0.15	1.16	1.09	0.95	58.45	0.68
Présumées	16.6	1.82	1.63	0.12	0.67	0.97	0.87	43.60	0.36

Notes :

1. Les définitions de l'ICM (2014) ont été respectées pour les estimations des ressources minérales.
2. Les ressources minérales contenues dans les fosses ont été estimées à une teneur de coupure de 0,3 g/t d'équivalent or et ont été délimitées par un modèle de fosse Whittle. Les ressources minérales souterraines ont été estimées à une teneur de coupure de 0,9 g/t d'équivalent or.
3. Les ressources minérales ont été estimées à l'aide de prix des métaux à long terme, soit 1 400 \$ US par once d'or; 3,25 \$ US par livre de cuivre et 20 \$ US par once d'argent; et un taux de change de 1,00 \$ US = 1,25 \$ CA.
4. En ce qui concerne les teneurs élevées, les valeurs plafonnées varient de 2 g/t d'or à 14 g/t d'or, et de 1 g/t d'argent à 9 g/t d'argent sur la base des lentilles minéralisées.
5. L'équivalent or de la zone Z87 a été calculé au moyen de la formule suivante : $\text{Équivalent or} = \text{Teneur en or} + 1,546 * \text{teneur en cuivre} + 0,01 * \text{teneur en argent}$. L'équivalent or de la zone J (J4 et J5) a été calculé au moyen de la formule suivante : $\text{Équivalent or} = \text{Teneur en or} + 1,47 * \text{teneur en cuivre} + 0,013 * \text{teneur en argent}$.
6. Des taux de récupération de 83 % pour l'or, de 92 % pour le cuivre et de 76 % pour l'argent ont été utilisés pour la zone Z87; des taux de récupération de 82 % pour l'or, de 88 % pour le cuivre et de 76 % pour l'argent ont été utilisés pour la zone J (J4 et J5).
7. La masse volumique varie de 2,77 g/cm³ à 2,86 g/cm³.
8. En raison de l'arrondissement, le total de certaines colonnes et de certaines lignes pourrait différer légèrement des chiffres indiqués.
9. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique établie. Les questions environnementales, juridiques, fiscales, sociopolitiques et liées aux permis, aux titres de propriété et au marketing, ainsi que d'autres questions pertinentes peuvent avoir une incidence sur les ressources minérales.

La mise à jour de l'estimation des ressources minérales a été réalisée conformément aux définitions de l'ICM (2014) intégrées par renvoi au Règlement 43-101 par Roscoe Postle and Associates (« RPA ») et a été revue à l'interne par la Société. Le rapport technique complet sur la mise à jour de l'estimation des ressources minérales (le « rapport technique ») a été déposé sur SEDAR (www.sedar.com) le 23 décembre 2019, dans le profil d'émetteur de la Société.

Charges de prospection et d'évaluation du projet Troilus Gold :

	Trimestres terminés le 30 avril		Périodes de neuf mois terminées le 30 avril	
	2020	2019	2020	2019
Charges de prospection et d'évaluation :				
Forage, analyse et géologie	\$ 773,886	\$ 2,424,099	\$ 2,619,572	\$ 4,082,842
Salaires, coûts salariaux et consultants	949,713	1,232,067	3,580,941	3,681,147
Frais relatifs au site et au camp	193,708	190,021	719,979	603,517
Soutien et autres coûts	102,668	173,784	356,509	565,705
Études	487,999	76,544	1,368,365	467,871
Relations avec les gouvernements et les communautés	16,371	24,155	52,576	76,467
Déplacements	19,263	46,609	130,370	163,413
Amortissement	108,577	56,024	400,222	156,914
Crédits d'impôt	54,306	-	(458,694)	-
Coûts d'acquisition des terrains	1,442,820	-	1,673,699	2,518,750
	\$ 4,149,311	\$ 4,223,303	\$ 10,443,539	\$ 12,316,626

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2020 :

Les charges de prospection et d'évaluation pour le trimestre terminé le 30 avril 2020 sont détaillées dans le tableau ci-dessus. Au cours du T3 2020, la Société a mis en œuvre un programme de forage de 6 000 mètres dans la zone Sud-Ouest, qui s'est déroulé sur environ le tiers du trimestre. La Société prévoyait entreprendre un programme de forage en avril 2020, mais a suspendu ce programme en raison de la pandémie de COVID-19. Durant le trimestre terminé le 30 avril 2019, la Société était à mi-chemin de son programme forage 2019 de 36 000 mètres. L'ampleur et le calendrier relatifs des deux programmes ont entraîné une baisse des coûts de forage, d'analyse et de géologie au cours des trimestres comparables.

Les charges relatives aux salaires, aux coûts salariaux et aux consultants ont diminué de 23 % au T3 2020 par rapport au T3 2019, en raison d'une baisse de la main-d'œuvre de consultation durant la pandémie de COVID-19.

Les frais relatifs au site et au camp sont demeurés relativement stables au T3 2020 comparativement au T3 2019. La Société a travaillé à des projets de maintenance au début du trimestre, avant l'arrêt des activités attribuable à la COVID-19. Les frais de déplacement ont diminué de 59 % au T3 2020 comparativement au T3 2019, les déplacements vers le site et à partir du site ayant été moins nombreux durant le reste du trimestre considéré.

Les charges liées au soutien et aux autres coûts ont diminué de 41 %; cette diminution est toutefois attribuable en partie à l'incidence d'IFRS 16 (voir page 11), les contrats de location simple (comme les

contrats de location des bureaux du site et les contrats de location de véhicules) ayant été capitalisés au T3 2020, alors qu'ils étaient passés en charges au T3 2019. Si ces contrats de location n'avaient pas été capitalisés, les charges liées au soutien et les autres coûts auraient diminué de 12 % en raison du ralentissement des activités sur le site. L'incidence d'IFRS 16 explique aussi l'écart que l'on constate dans le poste des relations avec les gouvernements et les communautés, relativement à la location de bureaux à Mistissini.

Les coûts rattachés aux études ont été considérablement plus élevés au T3 2020 comparativement au T3 2019. La COVID-19 n'a pas eu d'incidence sur l'avancement des travaux de l'ÉÉP, et la Société a accordé la priorité à ces travaux durant la période. La Société a engagé des coûts relativement aux travaux métallurgiques et à l'amélioration de l'estimation des ressources pour l'ÉÉP ainsi qu'à des études environnementales afin de faciliter la prospection, de même que des coûts associés à sa collaboration avec l'Université Western. Au cours du trimestre comparatif, moins de travaux ont été axés sur les études et la priorité a été accordée au programme de forage, et les coûts comprenaient les derniers travaux de modélisation des ressources et les études environnementales visant à faciliter la prospection.

La charge d'amortissement relative aux activités de prospection et d'évaluation a augmenté au T3 2020 comparativement au T3 2019, en raison de l'augmentation graduelle des actifs au cours de l'exercice précédent.

Durant le T3 2020, le gouvernement du Québec a accordé des crédits d'impôt à la Société relativement à l'exercice 2018, ce qui a nécessité un ajustement au montant comptabilisé à l'origine dans les crédits d'impôt à recevoir. Les montants des crédits d'impôt à recevoir sont portés en diminution des charges de prospection auxquelles ils se rapportent et, en conséquence, la Société a comptabilisé une reprise du crédit d'impôt de 54 306 \$ au T3 2020 (T3 2019 : néant).

Au T3 2020, la Société a acquis 627 concessions minières d'O3 en émettant 1 700 000 actions ordinaires de la Société. La valeur des actions se chiffrait à 1 428 000 \$, ce qui représente la juste valeur marchande au moment de l'achat. En plus de ces concessions minières, la Société a jalonné 646 nouvelles concessions dans la zone.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020 :

Les charges de prospection et d'évaluation pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020 sont détaillées dans le tableau ci-dessus. Au cours de la période considérée, la Société a terminé un programme de prospection régional (été 2019) et un forage dans la zone Sud-Ouest (décembre 2019 et février 2020). Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2019, la Société a terminé son programme de forage 2018 avant l'été 2018, terminé un programme de prospection régional (été 2018) et entrepris le programme de forage 2019 (février 2019).

Les charges relatives aux salaires, aux coûts salariaux et aux consultants pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020 sont demeurées relativement stables par rapport à la même période terminée le 30 avril 2019. Même si les charges ont diminué au T3 2020, les augmentations des trimestres précédents de l'exercice en cours sont venues réduire l'incidence de cette diminution, comparativement à l'exercice précédent.

Les frais relatifs au site et au camp ont augmenté de 19 % au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020, comparativement à la période de neuf mois terminée le 30 avril 2019, principalement en raison de l'augmentation des frais de divers projets de maintenance sur le site.

Les charges liées au soutien et les autres coûts ont diminué de 37 %; cette diminution est toutefois attribuable en partie à l'incidence d'IFRS 16 (voir page 11), les contrats de location simple (comme les contrats de location des bureaux du site et les contrats de location de véhicules) ayant été capitalisés au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020, alors qu'ils étaient passés en charges au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2019. Si ces contrats de location n'avaient pas été capitalisés, les charges liées au soutien et les autres coûts auraient diminué de 7 % en raison du ralentissement des activités sur le site au T3 2020.

Les coûts rattachés aux études ont augmenté de 192 % au cours de la période de neuf mois terminée en 2020 comparativement à la même période en 2019. En 2020, la Société a engagé des coûts relativement à la mise à jour et à l'amélioration de l'estimation des ressources, à des essais métallurgiques et à des études environnementales afin de faciliter la prospection, de même que des coûts associés à sa collaboration avec l'Université Western. Au cours du trimestre comparatif, ces coûts comprenaient des travaux relatifs à la mise à jour de l'estimation des ressources pour 2018 et à des études environnementales.

La charge d'amortissement relative aux activités de prospection et d'évaluation a augmenté au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020 comparativement à la période de neuf mois terminée le 30 avril 2019, en raison de l'augmentation graduelle des actifs au cours de l'exercice précédent.

La Société a accumulé des crédits d'impôt à recevoir au cours de la période; ils ont été portés en déduction des dépenses de prospection sur lesquelles les crédits d'impôt sont basés.

Au cours de la période de neuf mois terminée en 2020, la Société a acquis 630 concessions minières d'O3 en deux transactions distinctes, et elle a jalonné 646 nouvelles concessions dans la zone, pour un coût total de 1 673 699 \$, dont un montant de 1 629 000 \$ représente la valeur des 2 000 000 actions émises en contrepartie des concessions. Durant la même période en 2019, la Société a acquis les concessions d'Emgold Mining Corporation en contrepartie de l'émission d'actions d'une valeur de 2 268 750 \$ et d'un montant de trésorerie de 250 000 \$.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables de la Société sont présentées dans la note 3 de ses états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice terminé le 31 juillet 2019.

Méthodes comptables nouvelles

IFRS 16, Contrats de location (« IFRS 16 ») remplace IAS 17, Contrats de location (« IAS 17 »). IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et peut être appliquée de façon rétrospective pour chaque période antérieure pour laquelle elle présente l'information financière (application rétrospective intégrale) ou de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme à la date de première application (application rétrospective modifiée). La

Société a adopté cette norme à compter du 1^{er} août 2019 et a appliqué la méthode rétrospective modifiée.

La méthode comptable qu'utilise la Société pour comptabiliser les contrats de location conformément à IFRS 16 est la suivante :

À la passation d'un contrat, la Société détermine si le contrat est ou contient un contrat de location en se demandant si celui-ci confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, selon l'évaluation initiale de l'obligation locative, et comprend tout paiement de loyer versé à la date de début ou avant cette date, moins tout avantage incitatif à la location reçu, et tous les coûts directs initiaux et coûts de restauration. Les actifs sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée du contrat de location comprend les périodes visées par une option de prolongation en présence d'une certitude raisonnable qu'une option de prolongation sera exercée par la Société. L'actif au titre du droit d'utilisation est ajusté périodiquement pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative. La Société a choisi de ne pas séparer les composantes non locatives. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont comptabilisés dans les immobilisations corporelles dans l'état consolidé intermédiaire condensé de la situation financière.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers impayés à la date de début, la valeur actualisée étant déterminée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société. Le taux d'emprunt marginal est le taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter les fonds nécessaires à l'obtention d'un bien de valeur similaire dans un environnement économique similaire, à des conditions similaires. L'obligation locative est ultérieurement évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs, s'il y a un changement dans l'estimation que fait la Société des sommes à payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ou si la Société change son appréciation visant à déterminer si elle exercera une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. À la réévaluation de l'obligation locative de telle façon, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation.

La Société ne comptabilise pas d'actifs au titre de droits d'utilisation ni d'obligations locatives pour les contrats de location d'actifs de faible valeur, les contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et les ententes d'utilisation de terrains qui accordent à la Société le droit de procéder à la prospection, à la mise en valeur, à la production, ou à toute autre utilisation de la ressource minérale contenue dans le terrain. Les paiements au titre de ces contrats de location sont passés en charges selon la méthode linéaire dans l'état consolidé du résultat net.

Incidence de l'adoption d'IFRS 16 :

À compter du 1^{er} août 2019, la Société a adopté IFRS 16 selon l'approche rétrospective modifiée et, en conséquence, l'information présentée pour la période comparative n'a pas été retraitée et est demeurée telle qu'elle a été présentée antérieurement conformément à IAS 17. L'effet cumulatif de l'application initiale a été porté au déficit au 1^{er} août 2019.

La Société loue divers biens, y compris des espaces de bureaux, des véhicules et de l'équipement. À la date de première application, la Société a comptabilisé les actifs au titre de droits d'utilisation sur la base des obligations locatives correspondantes, qui ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs soit au taux d'intérêt implicite, soit au taux d'emprunt marginal au 1^{er} août 2019. Le taux d'emprunt marginal appliqué est de 15 % par année et représente la meilleure estimation de la Société du taux d'intérêt qu'elle s'attendrait à payer pour emprunter, pour une durée et une garantie similaires, un montant égal aux paiements de loyers dans l'environnement économique actuel.

La Société a choisi d'appliquer les mesures de simplification suivantes permises par la norme :

- la comptabilisation des contrats de location dont la durée restante est inférieure à 12 mois au 1^{er} août 2019 en tant que contrats de location à court terme;
- l'exclusion des coûts directs initiaux dans l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de première application.

Au cours de la période correspondante, la Société avait classé les contrats de location transférant la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété en tant qu'accords de financement. Les actifs détenus en vertu d'autres contrats de location ont été classés en tant que contrats de location simple et n'ont pas été comptabilisés dans l'état de la situation financière de la Société. Les paiements au titre des contrats de location simple ont été comptabilisés dans le résultat net selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

	Trimestres terminés le 30 avril		Périodes de neuf mois terminées le 30 avril	
	2020	2019	2020	2019
Charges				
Charges de prospection et d'évaluation	\$ 4,149,311	\$ 4,223,303	\$ 10,443,539	\$ 12,316,626
Estimation des coûts de remise en état	(122,747)	(89,000)	(53,282)	86,380
Frais généraux et administratifs	1,246,465	1,617,239	4,064,534	4,335,980
Paiements fondés sur des actions	320,971	-	1,405,136	594,000
Total des charges avant les autres éléments	5,594,000	5,751,542	15,859,927	17,332,986
Autres (produits)/charges				
Produits d'intérêts	(30,602)	(40,991)	(84,638)	(178,918)
Intérêts sur les obligations locatives	46,647	9,031	153,327	31,836
Prime sur les actions accréditives	(476,725)	(1,258,511)	(1,289,737)	(2,930,491)
Désactualisation de la provision pour remise en état	4,774	28,493	30,848	35,069
Autres charges	27,278	83,339	90,751	95,475
Perte nette et perte globale nette pour la période	\$ 5,165,372	\$ 4,572,903	\$ 14,760,478	\$ 14,385,957

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2020 :

La Société a comptabilisé une perte nette de 5 165 372 \$ au T3 2020 (T3 2019 : 4 572 903 \$).

Les charges de prospection et d'évaluation sont détaillées dans la section Activités de prospection du présent rapport.

La Société a comptabilisé une provision pour remise en état découlant de l'activité précédente au site Troilus et fondée sur une estimation des futurs coûts prévus pour la remise en état. À mesure que des coûts sont engagés, ils sont portés en déduction du passif pour remise en état. Le passif est mis à jour régulièrement pour tenir compte des changements apportés à l'estimation et aux taux d'actualisation et d'inflation. Par conséquent, un montant de 122 747 \$ a été comptabilisé à titre d'estimation des coûts de remise en état dans l'état du résultat net pour le T3 2020, principalement en raison de la baisse du taux d'inflation (T3 2019 : crédit de 89 000 \$). L'actualisation est augmentée au fil du temps et un montant de 4 774 \$ a été comptabilisé à titre de désactualisation dans l'état du résultat net pour le T3 2020 (T3 2019 : 28 493 \$).

Les frais généraux et administratifs sont détaillés ci-dessous :

	Trimestres terminés le	
	30 avril	
	2020	2019
Frais généraux et administratifs :		
Salaires, coûts salariaux et consultants	\$ 808,353	\$ 785,527
Frais professionnels	103,294	16,964
Communications avec les actionnaires	169,863	265,772
Frais de bureau et généraux	73,958	551,653
Déplacements	43,252	(12,127)
Frais relatifs aux concessions minières, terrains secondaires	2,250	9,450
Amortissement	45,495	-
	\$ 1,246,465	\$ 1,617,239

- Les charges relatives aux salaires, aux coûts salariaux et aux consultants ont augmenté de 3 % au T3 2020 comparativement au T3 2019.
- Les frais professionnels ont augmenté de 86 330 \$ au T3 2020 comparativement au T3 2019, en raison des frais juridiques associés à l'acquisition des concessions.
- Les communications avec les actionnaires englobent les coûts de la réglementation, ainsi que les programmes des relations avec les investisseurs, les conférences, le marketing et les déplacements associés à ces activités. Ces coûts ont diminué de 36 % ou 95 909 \$ au T3 2020 comparativement au T3 2019 en raison de la baisse des déplacements destinés au marketing, ce qui est attribuable en partie à la pandémie de COVID-19.
- Les frais de bureau et généraux ont diminué de 477 695 \$ au T3 2020 comparativement au T3 2019. La Société a versé des frais de résiliation de contrat au T3 2019, ce qui explique cette baisse.

- Les frais de déplacement d'affaires ont augmenté de 55 379 \$ au T3 2020 comparativement au T3 2019, ce qui est attribuable en partie à la reprise d'une charge au cours de la période comparative, et en partie à la visite d'un site de l'entreprise au cours de la période considérée.
- La charge d'amortissement comptabilisée dans les frais généraux et administratifs correspond à l'amortissement du contrat de location du siège social de la Société en vertu des dispositions d'IFRS 16 concernant les actifs au titre de droits d'utilisation, de même qu'à l'amortissement du mobilier de bureau et des améliorations locatives. Au cours du T3 2019, la Société ne louait pas ses espaces de bureaux actuels.

Les paiements fondés sur des actions pour le T3 2020 se sont chiffrés à 320 971 \$ comparativement à néant pour le T3 2019, en raison de l'attribution d'unités d'actions incessibles (UAI) en novembre 2019 et en mars 2020. La valeur comptabilisée représente la juste valeur marchande des UAI à la date d'attribution, pour les UAI dont les droits sont acquis et pour les UAI dont les droits ne sont pas acquis, ces dernières étant comptabilisées dès leur attribution. Au cours du trimestre comparatif, aucune UAI ni option sur actions n'a été attribuée.

La Société a perçu des produits d'intérêts de 30 602 \$ pendant le T3 2020 comparativement à 40 991 \$ pendant le T3 2019. La Société a investi sa trésorerie excédentaire dans des CPG très liquides à taux d'intérêt élevé, ce qui explique ces produits d'intérêts. Bien que les soldes de trésorerie moyens de la Société soient en hausse de 16 % par rapport à ceux du trimestre comparatif, la baisse des produits d'intérêts résulte de taux d'intérêt moins élevés pour le trimestre considéré.

Les frais d'intérêts sur les contrats de location au T3 2020 se sont chiffrés à 46 647 \$ comparativement à 9 031 \$ au T3 2019, l'augmentation étant attribuable en partie à l'application d'IFRS 16.

En raison de son financement par actions accréditives en octobre 2019 et en février 2020, la Société a comptabilisé un passif sur les actions accréditives dans l'état de la situation financière représentant la prime à l'émission des actions. À mesure que la Société engage des dépenses admissibles, elle les porte en diminution de ce passif; elle réduit le passif et comptabilise cette réduction à titre de recouvrement de la prime sur les actions accréditives à l'état du résultat net. Au T3 2020, la Société a comptabilisé un recouvrement de la prime sur les actions accréditives de 476 725 \$ (T3 2019 : 1 258 511 \$).

Les autres charges enregistrées pour le T3 2020 comprennent un montant de 24 831 \$ lié aux frais demandés par l'assureur du cautionnement de remise en état (T3 2019 : 24 831 \$), un montant d'impôt de la partie XII.6 à payer sur les dépenses associées aux actions accréditives, ainsi que des frais divers pour les deux périodes.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020 :

La Société a comptabilisé une perte nette de 14 760 478 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020 (période de neuf mois terminée le 30 avril 2019 : 14 385 957 \$).

Les charges de prospection et d'évaluation sont détaillées dans la section Activités de prospection du présent rapport.

La provision pour remise en état de la Société est mise à jour régulièrement pour tenir compte des changements apportés à l'estimation et aux taux d'actualisation et d'inflation. Ainsi, un crédit de 53 282 \$ a été comptabilisé à titre d'estimation des coûts de remise en état dans l'état du résultat net pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020 (période de neuf mois terminée le 30 avril 2019 : débit de 86 380 \$). L'actualisation est augmentée au fil du temps et un montant de 30 848 \$ a été comptabilisé à titre de désactualisation dans l'état du résultat net pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020 (période de neuf mois terminée le 30 avril 2019 : 35 069 \$).

Les frais généraux et administratifs sont détaillés ci-dessous :

	Périodes de neuf mois terminées le 30 avril	
	2020	2019
Frais généraux et administratifs :		
Salaires, coûts salariaux et consultants	\$ 2,414,619	\$ 2,425,764
Frais professionnels	231,007	159,459
Communications avec les actionnaires	898,785	954,557
Frais de bureau et généraux	274,912	749,941
Déplacements	96,109	36,809
Frais relatifs aux concessions minières, terrains secondaires	2,250	9,450
Amortissement	146,852	-
	<u>\$ 4,064,534</u>	<u>\$ 4,335,980</u>

- Les charges relatives aux salaires, aux coûts salariaux et aux consultants sont demeurées stables d'une période à l'autre.
- Les frais professionnels ont augmenté de 45 % ou 71 548 \$ au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020 comparativement à la même période de 2019, principalement en raison de l'acquisition des concessions auprès d'O3.
- Les coûts des communications avec les actionnaires ont diminué de 6 % ou 55 772 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020 comparativement à 2019. Durant la période de neuf mois comparative, la Société a payé des frais supplémentaires en raison de son passage à la Bourse de Toronto (TSX). Cet événement ainsi que la diminution des déplacements destinés au marketing durant la période considérée ont contribué à cette diminution des coûts.
- Les frais de bureau et généraux ont diminué de 475 029 \$ au cours de la période considérée comparativement à ceux de la période comparative, en raison des frais de résiliation de contrat versés au cours de cette période.
- Les frais de déplacement ont augmenté de 59 300 \$ au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020 comparativement à la période de neuf mois terminée le 30 avril 2019, ce qui est attribuable en partie à des visites de sites de l'entreprise durant la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020.

Les paiements fondés sur des actions pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020 se sont chiffrés à 1 405 136 \$ comparativement à 594 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2019. Des UAI ont été attribuées durant la période considérée, et leur valeur comptabilisée représente la juste valeur marchande des UAI à la date d'attribution, pour les UAI dont les droits sont acquis et pour les UAI dont les droits ne sont pas acquis, ces dernières étant comptabilisées dès leur attribution. Pour la période de neuf mois comparative, aucune UAI n'a été attribuée, mais 660 000 options sur actions ont été attribuées.

La Société a perçu des produits d'intérêts de 84 638 \$ pendant la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020 comparativement à 178 918 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2019. La Société a investi sa trésorerie excédentaire dans des CPG très liquides à taux d'intérêt élevé, ce qui explique ces produits d'intérêts. Les soldes de trésorerie moyens de la Société ont été plus faibles de 42 % au cours de 2020 comparativement à 2019, ce qui a fait baisser les produits d'intérêts.

Les frais d'intérêts sur les contrats de location pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020 se sont chiffrés à 153 327 \$ comparativement à 31 836 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2019, l'augmentation étant attribuable en partie à l'application d'IFRS 16 et à de nouveaux accords de financement.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020, la Société a comptabilisé un recouvrement de la prime sur les actions accréditives de 1 289 737 \$ (2019 : 2 930 491 \$) porté en diminution du passif généré par l'émission des actions accréditives en octobre 2019 et en février 2020.

Les autres charges enregistrées pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020 comprennent un montant de 74 493 \$ lié aux frais demandés par l'assureur du cautionnement de remise en état (période de neuf mois terminée le 30 avril 2019 : 24 831 \$), un montant d'impôt de la partie XII.6 à payer sur les dépenses associées aux actions accréditives, ainsi que des frais divers pour les deux périodes.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	30 avril 2020 T3 2020	31 janvier 2020 T2 2020	31 octobre 2019 T1 2020	31 juillet 2019 T4 2019
Produits d'intérêts	\$ 30,602	\$ 26,074	\$ 27,962	\$ 52,000
Perte nette et perte globale	(5,165,372)	(6,193,806)	(3,401,300)	(5,262,781)
Perte nette par action, de base et diluée	(\$0.06)	(\$0.09)	(\$0.05)	(\$0.10)
Total de l'actif	19,917,230	11,996,161	17,731,058	13,127,071
Passifs financiers non courants	652,372	716,031	781,773	15,060
	30 avril 2019 T3 2019	31 janvier 2019 T2 2019	31 octobre 2018 T1 2019	31 juillet 2018 T4 2018
Produits d'intérêts	\$ 40,991	\$ 60,685	\$ 77,242	\$ 64,163
Perte nette et perte globale	(4,572,903)	(6,140,800)	(3,672,254)	(1,545,474)
Perte nette par action, de base et diluée	(\$0.09)	(\$0.12)	(\$0.08)	(\$0.03)
Total de l'actif	12,793,315	17,889,504	22,725,908	27,698,332
Passifs financiers non courants	91,560	228,905	358,646	171,575

Le total de l'actif a continué de diminuer en 2019 en raison des décaissements pour les terrains de prospection, puisque la Société ne capitalise pas ces coûts. La Société a réalisé un placement par voie de prise ferme au cours du T4 2019 et un placement privé d'actions accréditives au cours du T1 2020, ce qui a entraîné une augmentation du total de l'actif pour ces deux périodes. De même, l'incidence d'IFRS 16 au T1 2020 a aussi contribué à l'augmentation du total de l'actif. Au cours du T2 2020, le total de l'actif a diminué en raison des décaissements pour le terrain. La Société a réalisé un financement accréditif au cours du T3 2020, ce qui a entraîné une augmentation du total de l'actif. Les passifs financiers non courants pour toutes les périodes ci-dessus représentent la tranche à long terme des obligations locatives. Ces soldes diminuent à mesure que des paiements sont effectués, et augmentent lorsque de nouveaux contrats de location sont conclus. L'augmentation au T1 2020 est attribuable en grande partie à l'incidence d'IFRS 16.

La perte nette du quatrième trimestre de 2018 inclut un recouvrement de la prime sur les actions accréditives de 799 683 \$, un ajustement à la charge de rémunération à base d'actions et une diminution de 1 044 979 \$ des charges de prospection et d'évaluation en raison de crédits d'impôt à recevoir enregistrés au cours du trimestre. La perte nette du T1 de 2019 comprend les frais de forage et d'analyse engagés pour terminer le programme de forage 2018 ainsi qu'une charge de rémunération à base d'actions de 594 000 \$, contrebalancés par un recouvrement de la prime sur les actions accréditives de 877 938 \$. Au T2 de 2019, les coûts ont augmenté d'environ 2 500 000 \$ par rapport au T1 de 2019 en raison de l'acquisition du terrain Troilus Nord auprès d'Emgold. Les coûts engagés au cours du T3 et du T4 de 2019 comprennent les coûts liés au programme de forage 2019. La perte nette a diminué au T1 2020 en raison de l'absence de forages, mais elle a augmenté au T2 et au T3 2020 avec les deux campagnes de forage dans la zone Sud-Ouest. La perte nette au T3 2020 tient compte aussi des coûts d'acquisition de terrains d'environ 1 400 000 \$.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Étant donné la nature des activités de la Société, l'information financière la plus pertinente porte principalement sur la liquidité, la solvabilité et les dépenses prévues à court terme. Actuellement, la Société affiche des flux de trésorerie opérationnels négatifs, et finance sa prospection minière par du financement par capitaux propres. La réussite financière de la Société dépendra de la viabilité économique de sa prospection minière et de la mise en valeur de ses terrains, ainsi que de la mesure dans laquelle elle peut établir la présence de réserves minérales et mener ses activités.

Au 30 avril 2020, la Société avait un fonds de roulement (voir la section Mesures non conformes aux IFRS) de 9 279 010 \$ (31 juillet 2019 : 6 813 681 \$), y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 11 091 878 \$ (31 juillet 2019 : 6 337 689 \$).

En octobre 2019, la Société a réalisé un placement privé duquel elle a tiré 6 017 373 \$, déduction faite des coûts d'émission. En février 2020, la Société a réalisé un placement privé duquel elle a tiré 12 145 678 \$, déduction faite des coûts d'émission.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 avril 2020, la Société a reçu des remboursements de crédits d'impôt de 593 926 \$ du gouvernement du Québec relativement à des dépenses pour ses terrains de prospection. La Société demande ces crédits d'impôt au moment où elle produit ses déclarations de revenus annuelles. Au 30 avril 2020, il restait un solde estimé de 696 932 \$ à recevoir en crédits d'impôt supplémentaires.

La Société a réalisé un investissement stratégique dans une société fermée, Kenorland Minerals Inc. (« Kenorland »), au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020. La Société a classé cet investissement en tant qu'investissement à long terme puisqu'elle a l'intention de maintenir sa participation dans un avenir prévisible.

Les contrats de location existants de la Société englobent des contrats de location de bureaux, de véhicules et de certaines infrastructures et ont des durées allant d'un mois à quatre ans. Au 30 avril 2020, le total des obligations locatives s'établit à 1 160 414 \$, dont 508 042 \$ a été comptabilisé comme passif courant et 652 372 \$ comme passif à long terme (31 juillet 2019 : total des obligations locatives de 547 193 \$, 532 133 \$ comme passif courant et 15 060 \$ comme passif non courant). La Société a acquis pour 453 553 \$ d'équipements au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020 au moyen de crédits-bail (30 avril 2019 : 600 010 \$). À cet égard, des obligations locatives de 1 075 254 \$ ont été comptabilisées à la date de première application d'IFRS 16, le 1^{er} août 2019.

Les engagements liés aux de contrats de location de la Société comprennent :

Passif	Total	Paielements exigibles par période			
		< 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Obligations locatives	1,160,414	508,042	441,102	211,270	-

La Société a une obligation de remise en état et une obligation de traitement de l'eau aux terrains de Troilus Gold qui découlent de l'activité minière historique. Au 30 avril 2020, la Société a comptabilisé une obligation totale de 3 580 058 \$, dont un montant de 117 039 \$ a été enregistré comme passif courant (31 juillet 2019 : 3 672 395 \$, 91 654 \$ comme passif courant). Cette estimation suppose que les activités minières ne reprendront jamais et, à mesure que la direction poursuit son programme de prospection et qu'elle travaille à un scénario d'exploitation future, la provision pour remise en état sera ajustée en conséquence.

Au cours de 2019, la Société a retiré son dépôt de garantie auprès du gouvernement du Québec en échange d'un cautionnement souscrit auprès d'une société d'assurances. Pour souscrire cette assurance, la Société a fait un dépôt de 1 589 190 \$ à la société d'assurances et paie un intérêt annuel de 2,5 % du montant assuré. La Société a également payé un dépôt supplémentaire de 50 000 \$ à titre de garantie pour les obligations estimées de remise en état actuelles et futures du site de décharge sur le terrain de Troilus Gold.

FLUX DE TRÉSORERIE

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont établis à 10 573 976 \$, comparativement à 14 355 207 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2019. Pendant la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020, la Société a engagé 12 561 342 \$ en charges de prospection et d'évaluation et en frais administratifs, comme il a été décrit précédemment dans le présent rapport (30 avril 2019 : 14 279 384 \$). Les flux provenant des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont représenté 1 987 366 \$ au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020 (30 avril 2019 : flux affectés de 75 823 \$). La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement comptabilisée dans le tableau des flux de trésorerie reflète les variations des actifs courants et des passifs courants qui se sont produites pendant la période.

L'augmentation d'un passif (ou la diminution d'un actif) constitue une source de fonds tandis que la diminution d'un passif (ou l'augmentation d'un actif) représente une utilisation des fonds.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020, les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont été de 17 247 465 \$, comparativement à des flux affectés de 369 817 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2019. Pendant la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020, la Société a réuni 19 055 637 \$ au moyen de placements privés d'actions accréditives, dont les coûts d'émission ont été de 892 586 \$ (30 avril 2019 : néant). La Société a versé 915 586 \$ en paiements de loyers au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020 (30 avril 2019 : 369 817 \$). La hausse des paiements de loyers est attribuable en grande partie à l'application d'IFRS 16.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 1 919 300 \$ (30 avril 2019 : source de 1 803 085 \$). Pendant la période considérée, la Société a engagé 1 669 300 \$ au titre des immobilisations corporelles (30 avril 2019 : 530 701 \$). De plus, la Société a investi 250 000 \$ dans une société fermée (30 avril 2019 : néant). Au cours de la période comparative, la Société a reçu 3 972 976 \$ du gouvernement du Québec lorsqu'elle a retiré son dépôt de garantie pour remise en état. La Société a ensuite souscrit un cautionnement auprès d'un assureur, d'un montant de 1 589 190 \$, pour garantir la provision pour remise en état. Durant la période comparative, la Société a également payé un dépôt de 50 000 \$ au titre des obligations de remise en état du site de décharge.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La Société mentionne le fonds de roulement dans le présent document. Le fonds de roulement est une mesure de la performance non définie par les IFRS. Dans l'industrie minière aurifère, cette mesure de la performance est courante, mais n'a aucune signification normalisée. La Société est d'avis qu'en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, la Société et certains investisseurs peuvent utiliser cette information pour évaluer la performance de la Société, ainsi que sa capacité à générer de la trésorerie et des profits et à respecter ses engagements financiers. Cette mesure non définie par les IFRS vise à fournir des renseignements supplémentaires et ne doit pas être considérée de façon isolée ou en remplacement des mesures de performance préparées conformément aux IFRS. Les tableaux ci-après présentent un rapprochement du fonds de roulement des états financiers au 30 avril 2020 et au 31 juillet 2019.

	30 avril 2020	31 juillet 2019
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 11,091,878	\$ 6,337,689
Crédits d'impôt à recevoir	696,932	832,164
Montants à recevoir	189,140	1,275,635
Charges payées d'avance	587,140	492,418
	<u>\$ 12,565,090</u>	<u>\$ 8,937,906</u>
Passifs courants :		
Fournisseurs et charges à payer	2,660,999	1,500,438
Partie courante des obligations locatives	508,042	532,133
Partie courante de la provision pour remise en état	117,039	91,654
	<u>\$ 3,286,080</u>	<u>\$ 2,124,225</u>
Fonds de roulement/(insuffisance), actifs courants moins passifs courants	\$ 9,279,010	\$ 6,813,681

GESTION DU RISQUE LIÉ AU CAPITAL

La Société gère et ajuste sa structure de capital en fonction des fonds disponibles afin de soutenir la prospection et la mise en valeur de ses terrains miniers. Le capital de la Société est composé du capital-actions, des bons de souscription d'actions et des options sur actions. Le conseil d'administration n'établit pas de critères quantitatifs de rendement du capital pour la direction, mais s'appuie plutôt sur l'expertise de la direction de la Société pour soutenir l'évolution future de l'entreprise.

Les terrains de la Société en sont à la phase de prospection et, par conséquent, la Société dépend de financements externes pour ses activités. Afin d'effectuer les travaux de forage et d'ingénierie prévus et de payer les frais d'administration, la Société utilisera son fonds de roulement et s'attend à mobiliser des fonds supplémentaires de temps à autre, au besoin.

La direction revoit continuellement son approche de gestion du capital et croit que cette approche, compte tenu de la taille relative de la Société, est raisonnable. Les objectifs, politiques et processus de gestion du capital de la Société sont demeurés inchangés au cours des trimestres et des périodes de neuf mois terminés les 30 avril 2020 et 2019.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

La Société est partie à certains contrats de gestion. Ces contrats comportent des engagements minimums d'environ 1 720 000 \$ et des paiements éventuels supplémentaires d'environ 7 100 000 \$ en cas de changement de contrôle. De plus, les droits rattachés à 3 136 660 UAI en cours attribuées aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la Société seront acquis en janvier 2021 et 2022. En cas de changement de contrôle, les droits rattachés aux UAI qui ne seraient pas acquis le seraient immédiatement. Comme il n'y a pas eu d'effet déclencheur découlant d'un changement de contrôle, les paiements éventuels n'ont pas été pris en compte dans les présents états financiers intermédiaires condensés.

Les engagements liés aux contrats de location de la Société sont décrits plus haut (voir la section Liquidités et ressources en capital).

Le projet Troilus doit verser une redevance variable calculée à la sortie de la fonderie perçue par First Quantum Minerals Inc. de 1,5 % ou de 2,5 %, selon que le cours de l'or est supérieur ou inférieur à 1 250 \$ US/once, ainsi qu'une redevance supplémentaire de 1 % perçue par QuestCap Inc. sur 82 de ses concessions. Les 209 concessions acquises auprès d'Emgold durant l'exercice précédent font l'objet de redevances sous-jacentes de 1 % à Emgold, qui peuvent être acquises par la Société pour un montant de 1 000 000 \$, et de redevances de 1,5 % à trois personnes, qui peuvent être acquises par la Société pour un montant de 2 000 000 \$ jusqu'à 24 mois après le début de la production commerciale, et pour un montant de 3 000 000 \$ par la suite. Les trois concessions acquises auprès d'O3 au cours du T2 2020 font l'objet de redevances calculées à la sortie de la fonderie de 2 % à O3, dont la moitié peut être acquise pour un montant de 1 000 000 \$, et de 2 % à une personne, dont la moitié peut être acquise pour un montant de 1 000 000 \$. Les 627 concessions acquises auprès d'O3 au cours du T3 2020 font l'objet de redevances calculées à la sortie de la fonderie de 2 % à O3, qui peuvent être acquises pour un montant de 1 000 000 \$; certaines de ces concessions font l'objet de redevances sous-jacentes de 1 % et 2 %.

À la suite des financements accreditifs de la Société en octobre 2019, la Société s'était engagée à consacrer un montant de 6 222 954 \$ à des dépenses admissibles relatives aux ressources. La Société a déposé ses formulaires de renonciation en janvier 2020. Au 30 avril 2020, la Société avait respecté ses engagements en matière de dépenses de prospection.

À la suite des financements accreditifs de la Société en février 2020, la Société s'était engagée à consacrer un montant de 5 508 699 \$ à des dépenses admissibles relatives aux ressources. La Société déposera ses formulaires de renonciation en janvier 2021. Au 30 avril 2020, la Société avait consacré 1 206 992 \$ à des dépenses admissibles, le solde de 4 301 707 \$ devant être dépensé avant le 31 décembre 2020.

Dans le cadre des financements accreditifs, la Société indemnise les souscripteurs pour certains montants relatifs à l'impôt qu'ils pourraient devoir payer si la Société ne satisfait pas à ses engagements en matière de dépenses.

Les activités de prospection et d'exploitation minières de la Société sont assujetties à divers lois et règlements régissant la protection de l'environnement. Ces lois et règlements sont en constante évolution et deviennent généralement plus restrictifs. La Société croit que ses activités sont largement conformes à l'ensemble des lois et règlements applicables. La Société a engagé des dépenses, et prévoit engager d'autres dépenses à l'avenir, pour se conformer à ces lois et règlements.

INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées qui ne sont pas des filiales de la Société.

Soldes des parties liées

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 avril 2020, la Société a payé 19 500 \$ et 58 500 \$, respectivement, à une société fermée propriétaire des espaces à bureaux qu'elle loue à Chibougamau. Le vice-président des opérations de la Société, M. Daniel Bergeron, détient 50 % de cette société fermée.

Au 30 avril 2020, la dette envers les administrateurs et les dirigeants de la Société est d'environ 6 000 \$ (31 juillet 2019 : 20 000 \$) et est inscrite dans les fournisseurs et charges à payer. Ce montant n'est pas garanti, ne porte pas d'intérêt et ne comporte pas de modalités de remboursement déterminées.

Rémunération des principaux dirigeants de la Société

La rémunération des administrateurs et des autres principaux dirigeants a été la suivante :

	Trimestres terminés le 30 avril		Périodes de neuf mois terminées le 30 avril	
	2020	2019	2020	2019
Salaires et traitements de la direction	\$ 1,412,968	\$ 1,043,300	\$ 1,880,192	\$ 1,452,600
Jetons de présence	137,500	105,000	173,098	126,875
Paielements fondés sur des actions	752,003	-	752,003	558,000
	\$ 2,302,471	\$ 1,148,300	\$ 2,805,293	2,137,475

Selon IAS 24, les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, directement ou indirectement, y compris les administrateurs (dirigeants ou non) de la Société. La rémunération des administrateurs et des principaux dirigeants est déterminée par le conseil d'administration de la Société en fonction des performances individuelles et des tendances du marché.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers étaient classés comme suit :

	Actifs au coût amorti	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net	Passifs au coût amorti	Total
Au 30 avril 2020				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 1,388,885	\$ 9,702,993	\$ -	\$ 11,091,878
Montants à recevoir	1,763	-	-	1,763
Investissement	-	250,000	-	250,000
Dépôt pour remise en état	1,639,190	-	-	1,639,190
Fournisseurs et charges à payer	-	-	2,660,999	2,660,999
Obligations locatives	-	-	1,160,414	1,160,414

La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir et des fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur, car ces instruments ont des échéances courtes. La valeur comptable de l'investissement est évaluée à la juste valeur, estimée selon une technique d'évaluation utilisant des données d'entrée non observables. La valeur comptable du dépôt pour remise en état se rapproche de sa

juste valeur, car il est représenté par un dépôt en espèces. La direction estime que la valeur comptable de ses obligations locatives se rapproche de leur juste valeur.

Une hiérarchie des justes valeurs classe les méthodes et les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs financiers pour lesquels une juste valeur est comptabilisée dans l'état de la situation financière. Ces données sont classées selon trois niveaux.

Niveau 1 – Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Données concernant l'actif ou le passif considéré, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif considéré.

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs financiers de la Société évalués à la juste valeur selon les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au 30 avril 2020 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Au 30 avril 2020				
Équivalents de trésorerie	\$ -	\$ 9,702,993	\$ -	\$ 9,702,993
Investissement	-	-	250,000	250,000

L'investissement au niveau 3 représente l'investissement dans Kenorland, une société fermée, non cotée en bourse. Cet investissement a été fait au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 avril 2020. La principale hypothèse utilisée pour l'évaluation de cet investissement est la valeur à laquelle un financement récent a été réalisé par la société détenue. La direction a déterminé qu'il n'y a pas, au 30 avril 2020, d'autres hypothèses raisonnablement possibles qui pourraient entraîner une variation importante de la juste valeur. Comme l'évaluation des investissements pour lesquels il n'y a pas de cours de marché faciles à obtenir est par nature incertaine, qu'elle peut fluctuer à l'intérieur de courts délais et qu'elle est fondée sur des estimations, la détermination de la juste valeur peut s'écarter considérablement des valeurs qui auraient été obtenues s'il avait existé un marché immédiat pour les investissements. Au 30 avril 2020, une variation de 10 % de la juste valeur de Kenorland se traduirait par une variation correspondante de 25 000 \$ du résultat.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2020.

Les montants de juste valeur sont des estimations effectuées à un moment donné et peuvent ne pas refléter la future juste valeur. Les évaluations sont subjectives par nature, comportent des incertitudes et nécessitent un degré important de jugement.

Un résumé des risques auxquels est exposée la Société et de leur incidence sur les instruments financiers de la Société est présenté ci-dessous. Il n'y a pas eu de changement important aux risques, aux objectifs, aux politiques et aux procédures relatifs à la gestion des risques pendant les trimestres et périodes de neuf mois terminés les 30 avril 2020 et 2019.

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie. La Société n'a aucune concentration importante du risque de crédit découlant de ses activités. La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de certificats de placement garanti détenus

auprès d'institutions financières réputées, pour lesquels la direction est d'avis que le risque de perte est faible. Les montants à recevoir représentent principalement des remboursements de crédit de taxe sur les intrants dus par des organismes gouvernementaux. La direction est d'avis que la concentration du risque de crédit à l'égard de ces instruments financiers est faible.

Risque de liquidité

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des soldes adéquats de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. La Société surveille et passe en revue continuellement les flux de trésorerie réels et les flux de trésorerie prévisionnels, et assure la symétrie des échéances des actifs et des passifs financiers.

Au 30 avril 2020, la Société avait des actifs courants de 12 565 090 \$ (31 juillet 2019 : 8 937 906 \$) pour régler des passifs courants de 3 286 080 \$ (31 juillet 2019 : 2 124 225 \$). Au 30 avril 2020, environ 1 950 000 \$ des passifs financiers de la Société ont des échéances contractuelles de moins de 30 jours et sont assujettis à des conditions normales de crédit.

Passif	Total	Paiements exigibles par période			
		< 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Fournisseurs et charges à payer	\$ 2,660,999	\$ 2,660,999	\$ -	\$ -	\$ -
Obligations locatives	1,160,414	508,042	441,102	211,270	-
Provision pour remise en état	3,580,058	117,039	519,166	517,273	2,426,580

Risque de marché – Risque de taux d'intérêt

Les équivalents de trésorerie de la Société sont exposés au risque de taux d'intérêt, car ils portent intérêt à des taux variables. La politique de gestion du risque de taux d'intérêt de la Société consiste à acheter des investissements très liquides dont la durée jusqu'à l'échéance est d'une année ou moins au moment de l'achat. Selon les soldes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au 30 avril 2020, une variation de 0,1 % des taux d'intérêt pourrait se traduire par une variation correspondante de la perte nette d'environ 11 000 \$.

INFORMATIONS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Nombre de :	Au 30 avril 2020	Au 4 juin 2020
Actions ordinaires	90,289,339	90,289,339
Options	250,000	250,000
UAI	3,136,660	3,136,660
Bons de souscription	14,030,000	14,030,000

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 2 juin 2020, la Société a conclu une convention avec Cormark Securities Inc., Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. et Stifel GMP, à titre de co-chefs de file, au nom d'un syndicat de preneurs fermes. En vertu de cette convention, les preneurs fermes ont convenu d'acheter, par voie de prise ferme, 21 000 000 unités de la Société à un prix unitaire de 1,05 \$, pour un produit brut d'environ 22 000 000 \$ pour la Société. Chaque unité se compose d'une action ordinaire du capital-actions de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier confère à son titulaire le droit d'acquérir une action ordinaire supplémentaire au prix de 1,50 \$ pendant la période de 24 mois

suivant la date de clôture du placement. La Société a accepté d'accorder aux preneurs fermes l'option de vendre 3 150 000 unités supplémentaires. Cette option peut être exercée à tout moment, en totalité ou en partie, pendant la période de 30 jours qui suit la date de clôture du placement, pour couvrir les attributions excédentaires, le cas échéant, et à des fins de stabilisation du marché. Si les preneurs fermes exercent intégralement leur option de surallocation, le produit brut total du placement s'élèvera à environ 25,36 millions de dollars. La clôture du placement est prévue au plus tard le 23 juin 2020 sous réserve de certaines conditions, notamment l'obtention des approbations des organismes de réglementation.

RISQUES ET INCERTITUDES

Nature des activités de prospection et d'exploitation minière et projets de mise en valeur

Les activités de prospection minière sont de nature hautement spéculative. Rien ne garantit que les efforts de prospection porteront fruit. Même lorsqu'une minéralisation est découverte, il peut s'écouler plusieurs années avant le début de la production, période au cours de laquelle la faisabilité économique de la production peut varier. L'établissement de réserves minérales prouvées et probables par le forage nécessite des dépenses considérables. Compte tenu de ces incertitudes, aucune garantie ne peut être donnée que les programmes de prospection déboucheront sur l'établissement ou l'expansion de ressources ou de réserves minérales. Rien ne garantit que les dépenses engagées par la Société pour la recherche et l'évaluation de gisements minéralisés déboucheront sur la découverte ou la mise en valeur de quantités commerciales de minerai.

Les activités d'exploitation minière impliquent généralement un degré de risque élevé. Les activités de la Société sont assujetties aux dangers et aux risques normalement associés à la prospection et à la mise en valeur minières, y compris les risques environnementaux, les explosions et les formations ou les pressions géologiques inusitées ou imprévues. Ces risques pourraient causer l'endommagement ou la destruction des terrains miniers, des lésions corporelles, des dommages environnementaux, des retards dans les activités minières et des pertes financières, ou entraîner une éventuelle responsabilité légale.

Problèmes de liquidité et financements futurs

La Société devra engager des dépenses d'investissement et des dépenses d'exploitation pour la prospection et la mise en valeur de ses terrains, ainsi que pour le fonds de roulement. Rien ne garantit que la Société réussira à obtenir le financement nécessaire en cas de besoin. Les seules sources de financement futur qui s'offrent actuellement à Troilus sont la vente de capitaux propres, la vente d'actifs (qui peuvent être illiquides) ou l'offre d'une participation dans ses terrains. Aucune garantie ne peut être donnée que des fonds seront disponibles pour l'exploitation. Si la Société ne réussit pas à obtenir du financement supplémentaire en temps opportun, elle pourrait être obligée de réduire ou de retarder son projet d'exploitation, ou d'y mettre fin, et pourrait perdre les actifs et les activités d'exploitation.

En raison de la volatilité des marchés, il pourrait être difficile, voire impossible, pour la Société d'obtenir du financement par emprunts ou par capitaux propres à des conditions acceptables. Si la Société ne réussit pas à obtenir du financement supplémentaire en temps opportun, elle pourrait être obligée de reporter ou de ralentir ses projets de mise en valeur, de renoncer à ses droits sur une partie ou l'ensemble de ses terrains, ou de réduire certaines de ses activités ou d'y mettre fin.

Calcul des ressources minérales

Un degré d'incertitude est associé au calcul et à l'estimation des ressources minérales et des teneurs en métaux correspondantes qui seront extraites et récupérées. Jusqu'à ce que les ressources soient effectivement extraites et traitées, les quantités de minéralisation et les teneurs en métaux doivent

uniquement être considérées comme des estimations. Tout changement significatif à la quantité des ressources minérales, aux teneurs en métaux et aux taux de récupération de ces métaux peut avoir une incidence sur la viabilité économique des activités de la Société.

Aucune réserve minérale estimée pour le projet Troilus

Le terrain de Troilus Gold en est à la phase de la prospection, et les travaux effectués ne sont pas suffisants pour définir une réserve minérale. La Société ne garantit pas que la poursuite des travaux sur le terrain permettra de définir la minéralisation avec suffisamment de certitude ni de déterminer que les quantités sont suffisantes pour conclure qu'il s'agit d'une réserve minérale.

Risques environnementaux et liés à la santé et à la sécurité

Les activités de la Société sont assujetties à un large éventail de lois et règlements régissant la protection de l'environnement ainsi que la santé et la sécurité des employés. Les lois environnementales évoluent vers des normes et des mesures d'application plus strictes et des amendes et des pénalités plus sévères en cas d'infraction. Le coût de la conformité aux changements apportés à la réglementation gouvernementale risque d'entraîner une diminution de la rentabilité des activités. Par ailleurs, toute non-conformité aux lois et aux règlements applicables pourrait avoir des conséquences néfastes importantes pour la Société, y compris la suspension ou la cessation de ses activités.

La prospection et les activités minières comportent des risques de rejets dans les sols, les eaux de surface et les eaux souterraines, de métaux, de produits chimiques, de carburants, de liquides ayant des propriétés acides et d'autres contaminants. Les sociétés minières sont toujours exposées à un risque important de contamination de l'environnement découlant de leurs activités de prospection et d'exploitation passées et présentes. La mine Troilus est une ancienne mine assujettie à des responsabilités et obligations continues de remise en état du site. Troilus peut être tenue responsable de toute contamination de l'environnement et de tout dommage causé aux ressources naturelles pouvant survenir sur les terrains qu'elle détient ou exploite actuellement ou qui se sont produits avant ou pendant l'acquisition et l'exploitation de ces terrains. Rien ne garantit qu'il n'existe aucune obligation potentielle de réparer liée à une contamination ou à un dommage causé par les activités passées sur le site de la mine Troilus, ni qu'il ne sera pas allégué que la Société est responsable d'obligations antérieures liées à la mine Troilus.

Pandémie et autres crises sanitaires

L'éclosion d'une épidémie, d'une pandémie ou d'autres crises sanitaires, y compris la récente pandémie de COVID-19, peut avoir une incidence défavorable sur la Société et ses activités. Les mesures prises par les gouvernements partout dans le monde — y compris les confinements, les incitations à rester à la maison et les restrictions de voyage — ainsi que l'incertitude des marchés ont déjà eu des répercussions sur la conjoncture économique mondiale, ce qui peut en retour avoir une incidence sur la capacité de la Société d'exercer ses activités, sur les activités de ses fournisseurs, sous-traitants et fournisseurs de services, sur la capacité de la Société d'obtenir du financement et de maintenir les liquidités nécessaires, et sur la capacité de procéder à la prospection des terrains miniers de la Société. Bien que l'on s'attende à ce que ces répercussions soient temporaires, ni la durée de la perturbation des affaires à l'échelle internationale ni les incidences financières connexes ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable pour l'instant.

Mise hors service et remise en état

Les organismes de réglementation environnementale exigent de plus en plus des assurances financières afin que les coûts de mise hors service et de remise en état soient effectivement assumés par les parties

concernées, et non par le gouvernement. Il est impossible de prévoir le niveau de mise hors service et de remise en état (et donc les assurances financières connexes) que les organismes de réglementation demanderont à l'avenir.

Assurance

Les activités de la Société sont hautement capitalistiques et sont exposées à des risques et à des dangers, y compris la pollution de l'environnement, les accidents ou les déversements, les accidents de travail ou de transport, les conflits de travail, les changements à la réglementation, les phénomènes naturels (comme les intempéries, les tremblements de terre, les ruptures de parois et les effondrements), ainsi que les formations géologiques inusitées ou imprévues. La plupart de ces risques et dangers sont susceptibles de causer l'endommagement ou la destruction des terrains miniers ou des futures installations de traitement de la Société, des blessures ou des décès, des dommages environnementaux, des retards, des interruptions ou un arrêt des activités de prospection ou de mise en valeur de la Société, un retard dans l'obtention des approbations réglementaires pour le transport de ses produits ou l'impossibilité de les obtenir, ou des coûts, des pertes financières et une responsabilité légale potentielle et des mesures gouvernementales défavorables. Troilus pourrait faire l'objet de réclamations ou subir une perte en raison de risques ou de dangers contre lesquels elle n'est pas assurée ou ne peut pas s'assurer, ou a choisi raisonnablement de ne pas le faire. Cette absence d'assurance pourrait causer un préjudice financier important à Troilus.

Cours des métaux

Les cours des métaux précieux fluctuent grandement et subissent les effets de nombreux facteurs indépendants de la volonté de la Société. Les taux d'intérêt, le taux d'inflation, l'offre mondiale de produits minéraux et la stabilité des taux de change sont tous des facteurs qui peuvent provoquer d'importantes fluctuations des cours. Ces facteurs économiques externes sont eux influencés par les tendances mondiales dans les investissements, les politiques budgétaires nationales, les systèmes monétaires et les événements politiques. Le cours de l'or et de l'argent a beaucoup fluctué au cours des dernières années. Une baisse future des cours pourrait rendre la production commerciale impraticable et ainsi avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. En outre, la capacité de la Société à financer ses activités et l'évaluation des sociétés investisseuses dépendront largement du cours des métaux précieux.

Concurrence

La Société est en concurrence avec un grand nombre d'autres sociétés minières qui possèdent beaucoup plus de ressources qu'elle. Une telle concurrence pourrait faire en sorte que la Société ne soit pas en mesure d'acquérir les terrains souhaités, de recruter et fidéliser des employés qualifiés ou d'obtenir les fonds nécessaires pour financer ses activités ou assurer la mise en valeur de ses terrains. L'incapacité de la Société à faire concurrence à d'autres sociétés minières pour ces ressources pourrait avoir un effet défavorable important sur ses résultats d'exploitation et ses activités.

Risque lié à un vice de titre

La Société a fait enquête sur ses droits d'exploitation du terrain de Troilus Gold et, à sa connaissance, ses droits sont en règle. Toutefois, rien ne garantit que ces droits ne seront pas révoqués, ni modifiés considérablement, à son détriment. Rien ne garantit non plus que les droits de la Société ne seront pas remis en question ou contestés par des tiers, y compris les communautés autochtones.

Certaines des concessions minières de la Société et celles détenues par des tiers pourraient se chevaucher, et le titre de ces dernières pourrait être considéré comme plus ancien. La concession plus récente est

seulement invalide dans les zones où elle chevauche une concession plus ancienne. La Société n'a pas identifié lesquelles de ses concessions minières, le cas échéant, chevauchent une concession plus ancienne détenue par un tiers.

Bien que la Société n'ait pas connaissance d'incertitudes liées à des titres du terrain de Troilus Gold, rien ne garantit que de telles incertitudes n'entraîneront pas de futures pertes ni de dépenses supplémentaires, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur les flux de trésorerie, les revenus, les résultats d'exploitation et la situation financière futurs de la Société.

Portefeuille de terrains limité

À l'heure actuelle, la Société possède une participation dans le terrain Troilus Gold. Par conséquent, à moins que la Société acquière des participations dans d'autres terrains, tout fait nouveau négatif touchant ce terrain pourrait avoir un effet défavorable important sur la Société et une incidence négative considérable sur la production minière, la rentabilité, la performance financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Engagements liés aux terrains

Les terrains miniers de la Société pourraient être assujettis à divers paiements fonciers, redevances ou engagements de travail. Si la Société ne s'acquitte pas de ses obligations de paiements ou ne respecte pas ses engagements en vertu de ces ententes, elle pourrait perdre sa participation dans le terrain.

Licences et permis, lois et règlements

Les activités de prospection et de mise en valeur de la Société (et celles des entités dépendantes) nécessitent des permis et des autorisations d'organismes gouvernementaux, et sont assujetties à un vaste éventail de lois et de règlements fédéraux, provinciaux et locaux qui régissent la prospection, la mise en valeur, la production, le transport, les exportations, l'impôt, les normes du travail, la santé au travail, la sécurité dans les mines et d'autres questions. Ces lois et règlements peuvent être modifiés et devenir plus stricts, ce qui peut rendre la mise en conformité plus longue et plus coûteuse. De plus, la Société pourrait être tenue d'indemniser les personnes qui subissent des pertes ou des dommages causés par ses activités. La Société devra obtenir des licences et permis supplémentaires de divers organismes gouvernementaux pour poursuivre ses activités de prospection et de mise en valeur. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir et de conserver l'ensemble des licences, permis et autorisations requis pour la prospection et la mise en valeur de ses terrains (ni que ses entités dépendantes y parviendront).

Relations avec les communautés et permis d'exploitation

Les relations de la Société avec les communautés locales et les Premières nations de la région sont essentielles à la future réussite de ses activités existantes, ainsi qu'à la mise en valeur et à l'exploitation potentielles du terrain de Troilus Gold. L'incapacité de la Société à conserver de bonnes relations avec les communautés locales et les Premières nations pourrait susciter une opposition et causer des difficultés pour la Société. De plus, le public se préoccupe de plus en plus des effets perçus des activités minières sur l'environnement et sur les collectivités touchées par ces activités. Des ONG et des groupes de la société civile, dont certains s'opposent à la mise en valeur des ressources, font souvent entendre leur objection au secteur minier et à ses pratiques, notamment l'utilisation de substances dangereuses et la manipulation, le transport et le stockage de déchets comme les déchets dangereux. La mauvaise presse générée par ces ONG, ces groupes de la société civile ou d'autres personnes à l'égard de l'industrie extractive en général ou des activités de la Société en particulier pourrait influencer négativement sur elle et sa réputation. Une atteinte à la réputation pourrait miner la confiance des investisseurs, multiplier les obstacles quant à l'établissement et au maintien de relations avec les communautés et compromettre la

capacité globale de la Société à faire progresser ses projets, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Membres clés du personnel

Les membres de la haute direction de la Société seront essentiels à sa réussite. Le recrutement d'employés compétents au fil de sa croissance est essentiel à la réussite de la Société. Le nombre de personnes qui se spécialisent dans l'acquisition, la prospection et la mise en valeur de terrains miniers est limité, et la concurrence pour les embaucher est féroce, particulièrement au Québec. À mesure que ses activités croissent, la Société aura besoin de plus de membres du personnel clés en finance, en administration et réglementation, ainsi que de travailleurs miniers et de personnel d'exploitation. Si la Société ne parvient pas à attirer et à former du personnel compétent, l'efficacité de ses activités pourrait être touchée, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur ses flux de trésorerie, ses revenus, ses résultats d'exploitation et sa situation financière futurs.

Dépendance par rapport à des tiers

La Société s'est fiée à des consultants, des géologues, des ingénieurs et d'autres personnes, et entend continuer à s'appuyer sur leur expertise en prospection et mise en valeur. Des dépenses importantes sont nécessaires pour construire des mines, établir la présence de ressources et de réserves minérales grâce à des forages, mener des études sur les impacts culturels et environnementaux, concevoir des processus métallurgiques pour extraire le métal du minerai et, dans le cas de nouveaux terrains, mettre sur pied les infrastructures de prospection et l'usine. Si les tiers ne font pas leur travail adéquatement ou en temps opportun, ou s'ils font preuve de négligence, cela pourrait avoir un effet défavorable important sur la Société.

Fluctuations du cours de l'action

Les cours des titres de nombreuses sociétés, particulièrement les petites sociétés minières, peuvent subir d'importantes fluctuations qui ne sont pas nécessairement liées à la performance opérationnelle, à la valeur sous-jacente des actifs ou aux perspectives d'avenir de ces sociétés. Rien ne garantit que le cours de l'action de la Société ne fluctuera pas.

Conflits d'intérêts

Il se peut que les administrateurs et les dirigeants de la Société soient ou deviennent administrateurs ou dirigeants d'autres sociétés déclarantes ou aient des participations importantes dans d'autres sociétés de ressources minérales. Dans la mesure où il est possible que ces autres sociétés participent à des entreprises auxquelles la Société peut participer, il se peut que les administrateurs et dirigeants de la Société aient un conflit d'intérêts dans la négociation et la conclusion de modalités concernant l'ampleur de cette participation. La Société, ses administrateurs et ses dirigeants s'efforceront de diminuer la possibilité de ces conflits. Si un tel conflit d'intérêts survient à une réunion des administrateurs de la Société, l'administrateur visé par un tel conflit doit s'abstenir de voter pour ou contre l'approbation de cette participation ou de ces modalités. Dans les cas appropriés, la Société établira un comité spécial d'administrateurs indépendants pour examiner une situation de conflit d'intérêts potentiel pour un ou plusieurs administrateurs ou dirigeants. Pour décider si la Société participera ou non à un programme particulier et fera l'acquisition d'une participation à ce titre, les administrateurs tiendront principalement compte des avantages potentiels pour la Société, du degré de risque auquel la Société pourrait être exposée et de sa situation financière à ce moment. À part ceux indiqués ci-dessus, la Société n'a pas d'autres procédures ou mécanismes en place pour gérer les conflits d'intérêts.

Conjoncture financière mondiale

À l'avenir, la Société devra mobiliser des fonds supplémentaires pour la mise en valeur de ses projets et de ses autres activités en émettant des titres de capitaux propres ou des titres d'emprunt supplémentaires. À l'heure actuelle, la conjoncture financière et économique mondiale est de plus en plus marquée par l'incertitude. Ces incertitudes économiques ont une incidence négative sur l'accès au financement. Ces facteurs pourraient nuire à la capacité de la Société d'obtenir du financement par titres de créance ou par titres de participation dans l'avenir et, si elle obtient un tel financement, influencer les modalités offertes à la Société. Si ces niveaux élevés de volatilité et de perturbations des marchés continuent, il se peut que la Société ne puisse pas obtenir le financement par emprunt ou par capitaux propres approprié. Si plus de capital est obtenu grâce à l'émission de nouvelles actions, les actionnaires pourraient subir les effets d'une dilution. Des emprunts futurs de la part de la Société ou de ses filiales pourraient augmenter le degré de risque financier et de risque de taux d'intérêt courus par la Société, car elle devra assumer le service de ses dettes.

Aucun produit

Au moment du présent rapport, la Société n'a pas comptabilisé de produits tirés de ses activités. Elle n'a pas non plus amorcé la production sur ses terrains. Rien ne garantit que la Société détiendra toujours des ressources en capital suffisantes pour poursuivre son exploitation, ni qu'elle n'enregistrera pas de pertes importantes bientôt, ni qu'elle sera rentable à l'avenir. Les charges et les dépenses d'investissement de la Société augmenteront à mesure que la prospection et la mise en valeur potentielle de ses terrains progresseront et nécessiteront des consultants, du personnel et des équipements supplémentaires. La Société s'attend à continuer à subir des pertes jusqu'à ce qu'elle démarre sa production commerciale et génère des produits suffisants pour financer ses activités en cours. La mise en valeur des terrains de la Société continuera de demander la mobilisation importante de ressources. Rien ne garantit que la Société pourra poursuivre son exploitation, générer des produits, ni atteindre le seuil de rentabilité.

Obligations à titre de société ouverte et autres obligations réglementaires

La Société est assujettie à des règlements en constante évolution en matière de gouvernance d'entreprise et de communication de l'information. Ces obligations ont accru les coûts de conformité et le risque de non-conformité de la Société, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur le cours de son action.

La Société est assujettie à des règlements changeants qui sont pris par des organismes gouvernementaux et autoréglementés, y compris les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, les bourses de valeurs et l'International Accounting Standards Board. Ces règlements évoluent, et leur envergure et complexité continuent d'augmenter, ce qui crée de nombreuses nouvelles exigences. Par exemple, le 1er juin 2015, la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif est entrée en vigueur. En vertu de cette loi, les sociétés minières doivent rendre publics les paiements qu'elles font à tous les paliers de gouvernement, au pays et à l'étranger. Les efforts déployés par la Société pour se conformer au fardeau réglementaire de plus en plus important pourraient faire augmenter les frais généraux et administratifs. Le temps et l'attention de la direction pourraient aussi être consacrés à des activités de conformité plutôt qu'à des activités générant des produits.

Gestion de la croissance

La Société pourrait être exposée à des risques liés à la croissance, comme des contraintes de capacité et des pressions sur ses systèmes et contrôles internes. Pour pouvoir gérer sa croissance efficacement, la Société devra continuer de mettre en place et d'améliorer ses systèmes opérationnels et financiers, et d'agrandir, de former et de gérer son bassin d'employés. L'incapacité de la Société à bien gérer cette

croissance pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses perspectives d'avenir.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir et de maintenir des contrôles de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficaces. Le système de contrôle interne a été conçu pour fournir une assurance raisonnable à la direction de la Société quant à la préparation et à la présentation des états financiers.

La direction de Troilus, y compris chef de la direction et le chef des finances, ne s'attend pas à ce que les contrôles internes à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société préviennent ou détectent la totalité des erreurs et des fraudes. Un système de contrôle interne efficient, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne peut donner qu'une assurance raisonnable, et non absolue, de l'atteinte des objectifs des contrôles à l'égard de l'information financière.

La direction de la Société, avec l'aide du chef de la direction et du chef des finances, certifie que les contrôles de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière ont été conçus de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Malgré la pandémie de COVID-19 qui a obligé le personnel du siège social et des sites à adopter le télétravail, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière pendant le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 avril 2020 qui a eu ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière. Le comité d'audit de la Société a revu le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires condensés pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 avril 2020, et le conseil d'administration de la Société a approuvé ces documents avant qu'ils ne soient publiés.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société conformément aux IFRS exige que la direction pose des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir relativement aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de l'exercice considéré. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur la valeur comptable des actifs, sur les décisions de capitaliser ou de passer en charges les coûts de prospection et de mise en valeur, ainsi que sur l'estimation des coûts des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation et des coûts de remise en état. Parmi les autres estimations importantes faites par la Société, mentionnons les facteurs qui influent sur l'évaluation de la rémunération à base d'actions et celle des comptes d'impôt sur le résultat. La Société revoit régulièrement ses estimations et hypothèses, mais les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces différences pourraient être significatives.

4 juin 2020